

DES POINTS FORTS QUI FONT LA DIFFÉRENCE

- Les biens immobiliers et mobiliers pourront être couverts en cas de dommages accidentels avec la garantie "Tous risques accidentels" (formule Optimal Plus)*.

Exemple : vous cassez accidentellement votre appareil photo numérique "dernier cri". Sa valeur de remplacement à neuf est de 600 €, vous serez remboursé, franchise déduite, de sa valeur.

- Des services d'assistance essentiels en cas de sinistre*.

Avec une intervention 24h/24 et 7j/7 et une prise en charge des frais de déplacement des professionnels compétents. En plus, vous êtes relogés si nécessaire avec une prise en charge des frais.

- Des garanties adaptées aux énergies renouvelables (formules Confort et Optimal Plus)*.

Les équipements de production d'énergie, panneaux solaires, pompes à chaleur, installation géothermique, éolienne domestique sont garantis même contre le vol (avec la formule Optimal Plus).

LE + BANCASSURANCE*

Les mensualités de prêts immobiliers pourront être remboursées si votre logement est inhabitable suite à un sinistre, jusqu'à 24 mois pour les formules Confort et Optimal Plus.

Exemple : suite à une inondation, votre logement a été jugé inhabitable pendant 6 mois. Vos mensualités de prêt immobilier s'élèvent à 1 200 €/mois. En plus des frais de relogement, nous prenons en charge vos mensualités de prêt soit au total $1\ 200 \times 6 = 7\ 200$ €



ASSUR-BP HABITAT

AVEC L'ASSURANCE HABITATION, BÉNÉFICIEZ DE TOUTE UNE GAMME DE GARANTIES POUR VOUS SENTIR BIEN CHEZ VOUS...

Si vous avez moins de 28 ans, assurez votre logement avec le contrat ASSUR-BP Horizon.

Proche de vous, la Banque Populaire vous apporte, en plus de ses produits et services bancaires et financiers, des solutions d'assurance, de prévoyance et de santé adaptées à votre situation.



Prenez rendez-vous
avec votre conseiller Banque Populaire

www.banquepopulaire.fr

[f](#) [t](#) [#LaBonneRencontre](#)



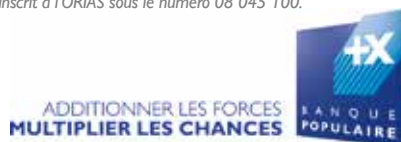
ASSUR-BP Habitat

Le label d'Excellence est décerné pour la 8ème fois par les Dossiers de l'Épargne. Pour en savoir plus sur les labels : <http://www.lesdossiers.com>

BANQUE & ASSURANCE

ASSUR-BP Habitat est un contrat assuré par BPCE IARD et les prestations d'assistance sont mises en œuvre par BPCE IARD, entreprise régie par le Code des assurances.

Contrat distribué par les établissements bancaires du réseau Banque Populaire BPCE – Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 155 742 320 € RCS Paris 493 455 042 – 50, avenue Pierre Mendès France – 75201 Paris Cedex 13. BPCE, intermédiaire en assurance inscrit à l'ORIAS sous le numéro 08 045 100.



Dépliant ASSUR-BP Habitat, 1/2/2016. Ceci est un document à caractère publicitaire, il n'a pas de valeur contractuelle.
Crédit Photo : Gettyimages. Réalisation : Metropolitain Influence. Impression Good Services



ASSUR-BP HABITAT VOUS POUVEZ DORMIR TRANQUILLE

AVEC DES FORMULES ADAPTÉES À VOS BESOINS,
VOUS COMPRENDREZ QU'ASSUR-BP HABITAT
EST FAIT POUR VOUS.

DOCUMENT À CARACTÈRE PUBLICITAIRE



(*) Selon les conditions, limites et exclusions des engagements contractuels en vigueur

À CHAQUE SITUATION, SON CONTRAT HABITATION



VOUS ÊTES LOCATAIRE D'UN APPARTEMENT OU D'UNE MAISON.

Il s'agit de votre résidence principale.

VOUS ÊTES PROPRIÉTAIRE OU LOCATAIRE D'UN APPARTEMENT OU D'UNE MAISON.

Il s'agit de votre résidence principale ou secondaire.

FORMULE ESSENTIEL	FORMULE CONFORT	FORMULE OPTIMAL PLUS
Une solution indispensable pour les locataires	Une solution avec des garanties étendues	Une solution complète pour des garanties maximales
Les garanties communes*		
Responsabilité Civile	Dégâts des eaux	Catastrophes naturelles
Défense et Recours	Événements climatiques	Assistance
Incendie et événements assimilés		
Les garanties supplémentaires*		
Dommages électriques aux appareils		
Remboursement des mensualités de prêts immobiliers	jusqu'à 24 mois	jusqu'à 24 mois
Rééquipement à neuf des appareils électriques et électroniques	jusqu'à 3 ans	illimité
Tous risques accidentels		
Vol hors domicile		
Perte du contenu du congélateur		
Les garanties optionnelles*		
Défense juridique familiale		
Cadre de vie		

(*) Selon les conditions, limites et exclusions des engagements contractuels en vigueur

2 GARANTIES OPTIONNELLES POUR UN ACCOMPAGNEMENT COMPLET

LA GARANTIE DÉFENSE JURIDIQUE FAMILIALE.

Cette garantie peut vous permettre de bénéficier d'un service d'assistance et de défense de vos intérêts dans les litiges qui vous opposeraient à un tiers dans le cadre de votre vie privée*.

Par exemple : la végétation de votre jardin obstrue les descentes d'eaux pluviales de l'habitation de votre voisin. Celui-ci se plaint et vous demande réparation. Un conseil et un accompagnement juridique vous sont dispensés, et votre défense est assurée au cours de chaque procédure.

LA GARANTIE CADRE DE VIE.

Cette garantie peut couvrir l'ensemble de vos aménagements extérieurs et équipements de votre terrain contre les dommages matériels causés aux clôtures, portails, piscines, arbres... en cas d'incendie, tempête, grêle, inondation, vol, choc d'un véhicule*...

Par exemple : vous remarquez que votre portail a été endommagé dans la nuit par un véhicule non identifié. Avec la garantie "Cadre de vie", vous pourrez être indemnisé pour les dommages causés.



(*) Selon les conditions, limites et exclusions des engagements contractuels en vigueur